

MINISTERE DE L' AGRICULTURE
ET DE LA PRODUCTION ANIMALE
DIRECTION DE L' AGRICULTURE
AMELIORATION DES CULTURES

COMITE TECHNIQUE DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE
 ET DE LA PECHE

=O=O=O=O=O=O=O=

(SEANCE DU 29 NOVEMBRE 1965)

PROGRAMME

POUR LA PERIODE 1966 / 1970. -

=O=O=O=O=O=O=O=

Considérant que l'amélioration variétale n'est pas suffisante à elle seule pour accroître notablement les productions, il est envisagé de faire porter davantage nos efforts sur l'amélioration de la culture en général: en plus de l'amélioration de la plante, nous devons étudier plus à fond les systèmes de culture, les rotations culturales, les densités de semis (qui doivent souvent être revus pour les nouvelles variétés). Les problèmes de maintien de la fertilité des sols, les techniques de récolte et même de conditionnement.

Une autre partie de travail sera consacrée à l'amélioration de cultures actuellement peu développées au Tchad ou même à l'introduction de cultures nouvelles.

A - RECHERCHE AGRONOMIQUE

I - AMELIORATION

II - Poursuite des travaux sur sorgho devant aboutir au remplacement des variétés locales sélectionnées, par des types d'origine hybride à tige assez courte, à rendement élevé et à grain de bonne qualité.

Sélection de types de sorgho-repiqué.

I2 - Extension des travaux sur mil penicillaire, plus particulièrement pour la zone Centre-Est, aboutissant à une homogénéisation des types et à un accroissement du rendement.

U.R.S.T.C.M. Fonds Documentaire

N° : 22410

Cote : B

- I3 - Poursuite des travaux sur riz, surtout dans le but d'obtenir un type à cycle assez court valable pour la zone peu inondée de LAI-KELO.
- I4 - Recherche, au moyen d'introductions et de sélection, de types de blé et de maïs, produisant des rendements plus élevés dans les polders.
- I5 - Obtention d'un type d'arachide de bouche à bon rendement.
- I6 - Début d'amélioration variétale des cultures secondaires de légumineuses (pois de terre, haricots nyébé) et de sésame.

2 - AMELIORATION CULTURALE

- 21 - Mise au point, avec l'I.R.C.T. et l'O.R.S.T.O.M., de systèmes de rotations culturales et de fertilisation, conservateurs de fertilité du sol.
- 22 - Etude des modifications éventuelles à apporter aux techniques culturales, nécessités par l'emploi de nouvelles variétés.
- 23 - Etude des matériels nouveaux de culture attélee, avant approbation pour diffusion auprès des cultivateurs.
- 24 - Mise au point de systèmes de fertilisation pouvant être appliqués de façon économiquement rentable, aux cultures vivrières d'accroître la productivité (en particulier sur riz, sorghos à tige courte, arachide).
- 25 - Etude des traitements antiparasitaires (sur la semence et la plante).

B - EXPERIMENTATION PLURILocale

L'expérience nous montre que la multiplication du nombre d'essais dans l'ensemble du pays ne donne pas les résultats escomptés. Il semble préférable de s'orienter vers un nombre d'essais peut-être plus réduit, en tous cas vers un nombre plus limité d'essais en certains points bien choisis et bien surveillés.

Je pense que, au cours des prochaines années, nous devons réaliser des "points d'essais" où seraient mis en place des essais coton et vivriers, agronomiques et variétaux -, dans des zones où l'on serait certain à l'avance d'une bonne réalisation (en s'appuyant sur les centres techniquement avancés: fermes administratives,

stations I.R.C.T., zones d'action B.D.P.A., C.F.D.T., B.I.T., centres des Mouvements de jeunesse, etc ...)

De plus ces essais devront avoir un rôle démonstratif auprès des cultivateurs. Cultivés dans de bonnes conditions, en culture attelée de préférence, respectant le calendrier agricole optimum, présentant des variétés sélectionnées, ils doivent montrer aux paysans ce que l'on peut obtenir avec de tels facteurs, et joueront un meilleur rôle dans ce domaine que des essais individuels disséminés.

C - DIFFUSION SEMENCES SELECTIONNEES

L'organisation de cette diffusion ne devrait plus poser de difficultés à partir du moment où fonctionnera un organisme assurant la liaison entre la ferme de multiplication et le paysan.

Dès 1966, l'Office National de Développement Rural, O.N.D.R., avec peut-être la participation du F.D.A.R. devra assurer ce rôle de vulgarisation des semences.

On trouvera en Annexe I un tableau indiquant les productions de semences sélectionnées par les fermes et les superficies cultivées qu'elles permettraient de couvrir.

Il est bien entendu que cette diffusion organisée devra se faire avec certaines garanties (contrôle de la Direction de l'Agriculture).

- pureté des semences.
- taux de germination élevé.
- semences désinfectées.

Ultérieurement il pourra être envisagé la création de champs semenciers hors ferme (zone I et 2) pour les cultures vivrières, comme cela se pratique pour le coton.

ANNEXE I

PRODUCTION ET DIFFUSION DE SEMENCES SELECTIONNEES

(ANNUELLEMENT)

=O=O=O=O=O=O=O=O=O=O=O=O=O=O=O=O=

CULTURE	Nombre Ferm. Adm.	Superficies cultivées	Rendement moyen/ha.	Production totale semences (chiffre arrondi)	Superficie ensemen- sable l'année suivan- te (chiffre arrondi)
COTON	5	50 Ha.	1.200 K.	40 T.	650 Ha.
SORGHO	5	45	1.500	65	4.500
PENICILLIAIRE	5	30	1.000	30	3.750
RIZ	2	30	2.500	75	1.500
ARACHIDE	7	50	1.500	75	750